

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 24 MARS 1999

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 24 mars 1999*

Aujourd'hui, à onze heures une minute, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 11 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale et la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.